

**compte-rendu du conseil d'administration
du 15 décembre 2018
au siège du CDHB 94 (Valenton)**



Membres présents :

M^{mes} M. Ansquer, N. Benard, N. Bonanni, M. Brunet-Engrammer, K. Dominguez, M-J Gaudefroy, N. Lassalle, A.-S. Pernon, S. Tortora – MM. F. Badin, P. Bossard, J.-M. Germain, R. Lafond, J-M Lassalle, P. Lentier, J.-P. Mennesson, C. Pastor, G. Potard, P. Terramorsi, M. Tessier

Membres excusés :

M^{mes} C. Baudry, J. Bizot, W. Boudon, D. Palluau, I. Penafiel, A. Schohn, L. Roudière – MM. J.-P. Chataigner, R. Dujardin, M. Laurent, P.-O. Levet, R. Nicolas, P. Rajau D. Rivière, C. Selaquet

Membres absents :

M. D. Jarrigeon

Invités présents : MM. G. Merlot, P. Millet, P. Pudelko

Invité absent : M. É. Barbareau

Ordre du jour :

- Validation du PV du CA du 29 septembre 2018
- Tour des commissions
- Tour des comités
- Bilan des opérations autour de l'Euro 2018
- Compte rendu du comité directeur du 20 novembre 2018
- Questions diverses

Le quorum étant atteint le président ouvre la séance à 09h10 en remerciant le président du Val-de-Marne de son accueil dans ses remarquables locaux.

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 29 SEPTEMBRE

Les quelques remarques faites au président ont été prises en compte

➔ Le compte rendu est adopté à l'unanimité pour diffusion sur le site ligue.

FINANCES

> Le président saisit le conseil sur une demande de prêt de 40 KE de la part du comité de l'Essonne, destiné à l'acquisition de locaux qui abriteront son siège associatif, dans les conditions identiques à celles qu'accordera la fédération qui a été également sollicitée.

Le président du comité 91 fournit quelques explications sur la surface, la localisation et l'aspect économique de la démarche.

➔ La demande est acceptée à l'unanimité.

Un contrat de prêt avec modalités de remboursement, sera établi dans les mêmes conditions que pour le comité de Seine-et-Marne. Et une attestation de non opposition, destinée à la FFHandball, sera fournie par la ligue à ces deux comités.

> Problématique des places pour l'Euro : un malentendu, entre la fédération et la ligue, est à l'origine de la non dotation d'invitations qui étaient prévues. La FFHandball avait annoncée 80 places par match et par jour pour le territoire. La ligue avait compris que toutes ces places lui étaient destinées. Or la FFHandball a aussi distribué elle-même ces places aux institutionnels, partenaires, présidents de comités etc., sans en avertir la ligue.

En conséquence :

- un achat de places pour le comité directeur a dû être effectué par la ligue en urgence en catégorie 1 ;
- le comité 94 a été contraint d'acheter des places VIP pour l'un de ses grands partenaires. La ligue participera aux frais engendrés ;
- le comité 78 (Frédéric Badin) est dans la même problématique des places ont dû être achetées en catastrophe pour l'UNSS, l'USEP, la préfecture.

- 👉 Le président fait remarquer que cette surcharge, certes gênante pour tout le monde, peut, pour les comités en situation de trésorerie favorable, être mieux supportée que par d'autres en situation plus compliquée.
- 👉 Frédéric Badin estime qu'avoir une trésorerie moins contrainte ne doit pas empêcher d'être traité sur un pied d'égalité.
 - Le comité 77 (Patrice Bossard) se joint à ces remarques même si, comme ses collègues, il comprend le malentendu.
- > Lors de la facturation des licences aux comités effectuée sur la base de la saison précédente, il a été omis de tenir compte des 2 euros d'augmentation de la part fédérale destinée au soutien du fonctionnement de la MDH. Il en sera tenu compte sur la prochaine facture.
 - 👉 Philippe Pudelko relève que, ce tarif ayant été acté et validé lors de l'AG de ligue de la fin de la saison dernière, il n'y a pas de souci.

MAISON DU HANDBALL – SIÈGE DE LA LIGUE

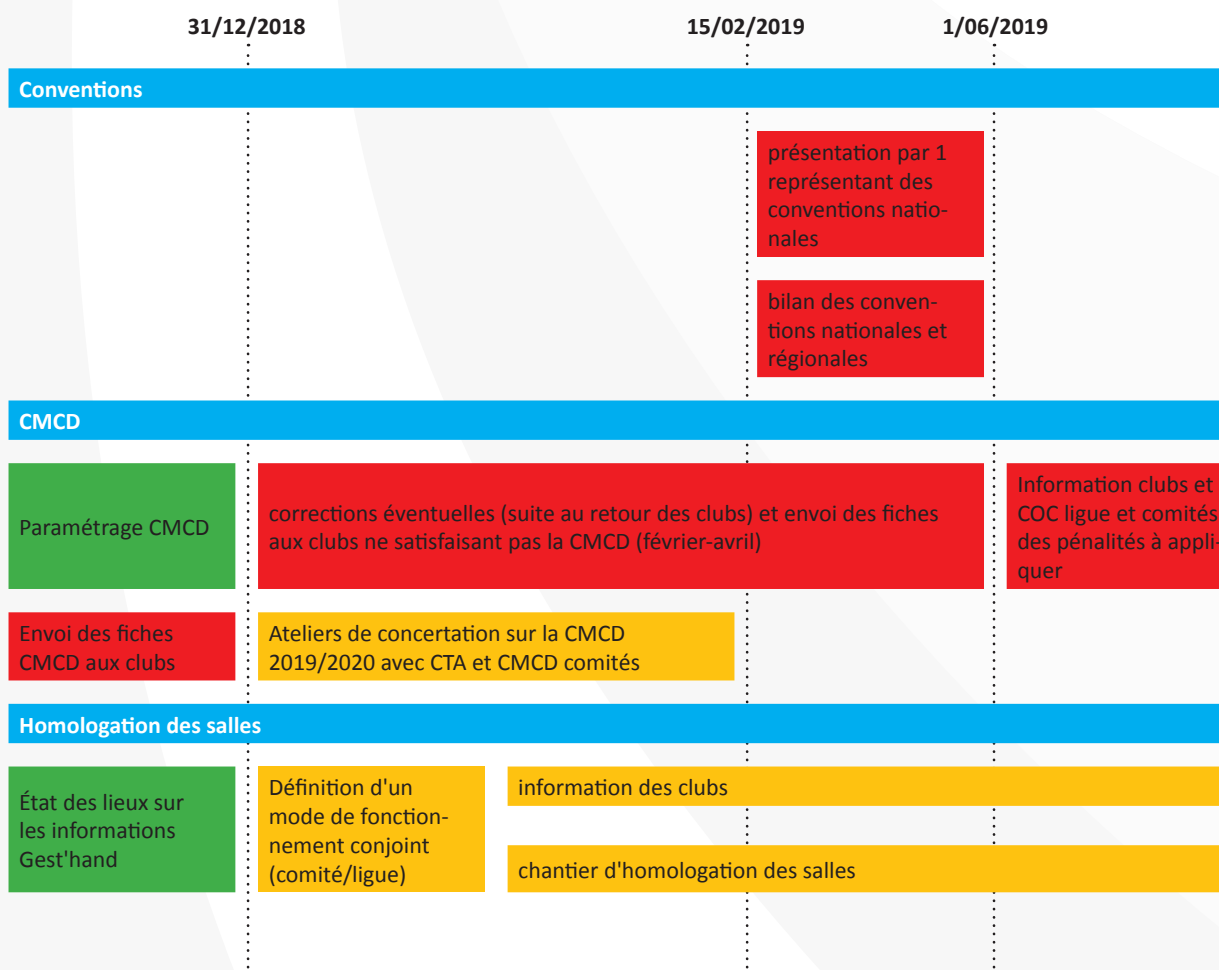
- > La ligue y est installée maintenant depuis 2 mois avec beaucoup de satisfaction. C'est un outil agréable qui permet à chacun de travailler dans de bonnes conditions, même s'il subsiste des problèmes au niveau des connexions informatiques et téléphoniques. Orange, en relation avec Marie-José Gaudefroy et les techniciens de la MHB, essaie de résoudre ces questions.
- > Reste quelques aménagements à réaliser dans notre local, comme l'accrochage de tous les tableaux, ce qui sera fait dès que le PV de réception provisoire du bâtiment aura été établi.
- > Un devis pour le remplacement des serrures à clés de tous les bureaux de la ligue, par des serrures fonctionnant avec badge – comme dans le reste du bâtiment d'ailleurs – a été demandé par le secrétaire général.

LE TOUR DES COMMISSIONS

• Commission des statuts et des règlements (Marie-José Gaudefroy)

Tableau des actions de la commission :

- vert = ce qui est fait
- jaune = ce qui serait souhaitable de faire
- rouge = ce qui reste à faire



> Conventions

Pour les conventions nationales et régionales, comme il en a été convenu, les évaluations des conventions en cours et la présentation des nouvelles conventions pour 2019/2020 se feront entre le 15/5 et le 1/6/2019.

> CMCD

Le paramétrage pour les clubs nationaux a bien été fait dans Gesthand sauf pour... les féminines, bug qui a été remonté à la FFHandball.

Dans un premier temps une fiche sera envoyée à tous les clubs, avec toutes les explications pour pouvoir interroger le système, puis ensuite uniquement aux clubs défaillants.

Pour la mise en application de la CMCD 2019-2020, Marie-José souhaite mettre en place des ateliers de concertation avec la CT Arbitrage et les CMCD des comités, pour éviter de trop pénaliser les clubs.

- 👉 *Georges Potard demande quel est le bilan d'étape à fin décembre de la CMCD ? Des clubs sont-ils en difficulté ? S'agit-il des mêmes que l'an passé ?*
- 👉 *Marie-José Gaudefroy indique que les contrôles ont été faits et les clubs avertis. Elle confirme que ce sont très souvent les mêmes. Elle a contacté quelques clubs pour leur apporter des éclaircissements.*

> Homologation des salles

Toutes les salles sont maintenant enregistrées dans Gesthand.

Un état des lieux des salles dont les données sont à 95 % erronées va être réalisé.

La commission demande à chaque comité de nommer un référent « salles » afin d'aider à réaliser la mission. L'expérience du comité de Seine-et-Marne pourra servir.

- 👉 *Maryse Brunet-Engramer : Quand un club se crée c'est pour jouer donc il a déjà une salle, alors pourquoi n'existe-t-il pas une sorte de package création club/validation de salle ? Cette contrainte administrative très rigide de la FFHB amène les clubs à renoncer faute de ne pouvoir jouer à domicile.*
- 👉 *Frederic Badin corrobore tout à fait ces propos, ayant eu les mêmes soucis l'an passé pour un club et il en est de même pour le Val-d'Oise. Une question se pose aussi de la légitimité de la fédération en la matière, puisque les salles appartiennent aux communes et sont, de ce fait, homologuées par les maires après passage des commissions adhoc ?*
- 👉 *Jean-Philippe Mennesson fait remarquer que c'est bien souvent les documents sur les tests techniques du sol qui manquent, et là c'est la « galère » pour les avoir.*
- 👉 *Marie-José Gaudefroy précise que, si l'on peut obtenir de la société prestataire les tests de laboratoire, cela suffit.*
- 👉 *Claude Selaquet : que deviennent les dossiers des salles déposés depuis 10 ans et qui ne sont toujours pas classés ?*
- 👉 *Marie-José Gaudefroy indique que tous les dossiers d'avant 2016 ont été égarés lors du chargement dans Gest'hand et qu'il faut malheureusement les refaire. Par ailleurs compte tenu du nombre d'erreurs dans les chargements dans Gest'hand, une réunion de travail va être organisée avec des référents délégués par chacun des 8 comités.*
Une concertation avec les responsables du secteur à la FFHandball permettra un classement des salles de niveau 4 et 5 (qui serait effectué par la ligue). Quant aux salles de niveau 1, 2 et 3, leur classement resterait en dernier ressort à la FFHandball.
- 👉 *Georges Merlot est ce qu'un salarié peut être référent ?*
- 👉 *Georges Potard considère que, s'il est compétent en la matière, un salarié peut très bien être référent. Frédéric Badin et Philippe Pudelko font remarquer que les statuts interdiraient tout lien de subordination avec la ligue.*
- 👉 *Georges Potard note cette remarque et demande la vérification des textes. Si c'est le cas ils pourraient être amendés, et des modifications proposées à notre assemblée générale de fin de saison.*
- 👉 *Georges Potard souhaiterait connaître les avancées du projet de modification de la Nationale 1 masculine.*
- 👉 *Marie-José Gaudefroy précise qu'elle a rencontré les présidents de 6 clubs de la ligue concernés. Ils sont tous opposés au projet proposé par la FFHandball. Cette position, plutôt générale sur la métropole, a amené la fédération à relancer la concertation sur le sujet après avoir retiré sa proposition. La question d'une D3 est toujours dans l'air. Elle a d'autre part prévu une réunion débat avec ces présidents fin janvier.*
- 👉 *Pascal Millet précise que la lecture du compte rendu d'un bureau directeur fédéral préciserait que ce dossier est en effet à l'étude, et qu'une proposition serait faite lors de la prochaine AG fédérale pour une application sur la saison 2020-2021.*
- 👉 *Jean-Michel Germain fait remarquer que la N1M devient pour ainsi dire la première division fédérale et servirait de vitrine donc, de ce fait, l'appellation D3 n'est pas très porteuse. La fédération se dirigerait plus vers la création de 2 poules avec des clubs souhaitant progresser. Restera à trouver la vingtaine de clubs indispensables.*

● Commission développement (Nathalie Lassalle)

> Bilan de l'Euro 2018 (actions périphériques).

- Journée DEMOS réussie sur 2 villes avec 180 participants à ce mix musique/hand.

- Journée Handballissime faite avant celle de la FFHandball en partenariat avec le CROSIF et en collaboration avec les QPV, où 120 jeunes participants ont pratiqué le hand à 4.
- Journée UNSS avec les sections sportives (handball à 7) : 225 participantes et beaucoup d'échanges avec les collègues et les acteurs du PPF présents.
- Journée UNSS avec les benjamines sur la pratique du hand à 4.
- Journée partenariat avec la ligue régionale du sport universitaire qui a regroupé environ 150 participants autour de phases de jeu (avec notamment un « Hand Star Game ») et d'atelier (notamment sur la nutrition).
- Journée réservée aux moins de 11 féminines : Nathalie remercie les comités qui ont promu cette journée avec 350 participants. La MDH était presque trop petite pour accueillir cette manifestation. Les jeunes arbitres et la Commission sportive doivent être aussi remerciés pour leur implication (la fausse note envers les JAJ au moment de la remise des récompenses a été réparée et chacun a pu avoir une place).
 - ☞ *Maryse Brunet-Engramer aimerait savoir si cette opération moins de 11 était une opération ligue ou une opération territoriale ?*
 - ☞ *C'est une opération territoriale puisqu'elle entre dans le plan de féminisation développé par le territoire.*
 - ☞ *Maryse Brunet-Engramer s'étonne donc qu'il n'y ait personne du territoire, même si la COC a énormément travaillé sur cette opération. Il est regrettable que les 11 JAJ (10 filles+1 garçon) qui ont œuvré toute la journée n'aient pas été pris en charge par un responsable de l'arbitrage. Pas de bouteille d'eau disponible et rien de prévu lors de la remise des récompenses. Et si Christian Pastor est passé, pas d'autre élus des comités qui avaient été pourtant suffisamment « tannés ».*
De l'extérieur, et c'est le plus important, les enfants, les parents, les clubs étaient ravis, mais vu de l'intérieur c'était désolant.
Les deux salariés qui devaient être là ne l'étaient que très sporadiquement, voire totalement absentes quand l'une des deux est partie tout l'après-midi pour « aller à son match ». C'est compliqué d'entendre ces mêmes personnes, en fin de journée, demander de l'aide pour ranger.
 - ☞ *Christian Pastor précise que la COC avait beaucoup travaillé sur cette journée, à la demande de Nathalie Lassalle, et l'organisation en avait été calée avec Nicolas Zajac. Mais c'est vrai qu'un manque de bénévoles était flagrant.*
 - ☞ *Frédéric Badin, président du comité des Yvelines fait remarquer que le problème de la prise en charge des JAJ est un problème récurrent, quelle que soit la compétition : est-ce dû à un manque de communication de la commission ? Il précise que, pour cette opération, son comité n'a pas été sollicité pour fournir des bénévoles.*
 - ☞ *Robert Lafond, président du comité de l'Essonne confirme ne pas avoir été sollicité non plus, et est heureux d'avoir envoyé 3 de ses salariés avec Maryse Brunet-Engramer.*
 - ☞ *Georges Merlot suggère que sur ce genre de manifestation on pourrait envisager de mutualiser les salariés des comités.*
 - ☞ *Georges Potard recentre le débat en précisant que c'était une opération « territoriale », et que toutes les intervenantes et tous les intervenants évoqués plus haut (administrateurs et administratrices de la ligue, présidents de comités, responsables de commissions, autre élus) représentent le territoire. Il rappelle que chacun a tellement à faire dans ses activités de bénévole s'ajoutant à ses emplois du temps « privé », que c'est légitimement parfois compliqué de se libérer.*
Il précise que le bureau directeur régional avait, lors de sa dernière réunion, désigné les élus qui se rendraient chaque jour sur les événements.
Pour la question des JAJ, il demande à la commission territoriale de traiter ces manquements en interne.
Quant à l'investissement des salariés, certains ont noté des relâchements, d'autres une hyper présence, si un recadrage s'impose, il sera fait.
 - ☞ *Pierre Lentier marque son accord avec les propos du président. Cette manifestation ne doit pas être un aboutissement mais un point de départ, bien que ce type d'événement demande beaucoup d'organisation, beaucoup de temps, beaucoup de bénévoles, et nécessite une évaluation qui doit favoriser l'amélioration des prestations. On doit tous travailler dans le même sens sans se mettre des bâtons dans les roues.*
 - ☞ *Jean-Philippe Mennesson précise que la CTA a pris connaissance de la manifestation que le lundi lors de la réunion de féminisation. Le pôle jeunes ne semblait pas concerné par cette demande de JAJ T3, d'où la demande en urgence aux comités de venir avec leurs arbitres et des accompagnateurs. Ce problème ne reproduira pas.*
- L'action handensemble/hand adapté a regroupé 61 participants. Les IME ont été heureux de pouvoir échanger entre eux et envisager des rencontres handensemble/ hand classique.

=> Toutes ces journées ont été dotées de places pour les phases finales de l'Euro 2018.

- Le colloque sur la féminisation a réuni 72 participants lesquels, l'après-midi, ont débattu notamment sur la situation des dirigeantes, les entraîneuses et les arbitres féminines.
- ☞ *Patrice Bossard (CD77) relève que ce fut une réunion très riche, peut être même trop ambitieuse eu égard au temps.*

● Commission d'organisation des compétitions (Christian Pastor)

- > La FFHandball travaille sur le projet de créer des finalités de Beach hand à Créteil en 2020-2021. Les territoires devront organiser entre-temps des compétitions de ce type, pour préparer les intervenants à l'événement, en trouvant également différents sites sur le territoire comme Torcy en Seine-et-Marne, la Plage Bleue dans le Val-de-Marne, St-Quentin-en-Yvelines dans les Yvelines...
- > La commission s'inquiète de gros soucis avec 2 clubs : des incidents récurrents (menaces de rétorsions envers les adversaires en cas de perte du match, menaces verbales de rétorsions envers les adversaires et pneus crevés lors du match aller) impliquent les équipes féminines de ces 2 clubs qui pourraient se voir interdites de jouer à domicile.
 - ☞ *Georges Merlot et Nathalie Besnard font remarquer que, s'il suffit de faire des menaces pour jouer sur terrain neutre et notamment à la MHB vu les installations tout le monde risque de menacer pour venir jouer à la MHB. Les règlements et l'arsenal à disposition permettent de gérer ce type de problème, en commençant par la désignation de délégués, d'arbitres aguerris et le règlement disciplinaire.*
- > Karine Dominguez demande pourquoi la raison des changements en challenge des moins de 13 ans fém. pour la composition des poules qui, de 2 équipes classées 1^{re} et 2 équipes classées 2^e, se retrouvent avec des poules composées de 3 équipes classées 1^{re} et 1 équipe classée 2^e, quand d'autres poules sont constituées de 1 équipe classée 1^{re} contre 3 équipes classées 2^e ?
 - ☞ *Christian Pastor n'a pas tous les éléments en sa possession sur place mais s'engage à donner une réponse par mail dès lundi.*
 - ☞ *Patrice Bossard souhaiterait savoir qui désigne les JAJ, les suiveurs (mais aussi qui les rémunère) pour les challenges des moins de 13 ans?*
 - ☞ *Pascal Millet rappelle que la saison dernière les JAJ étaient réglés par la ligue, les suiveurs par les départements. Il suffit pour cette compétition de définir le périmètre de chacun.*
 - ☞ *Frédéric Badin signale que lors d'un tournoi de Conflans, il aurait été demandé au club recevant de payer l'intégralité que la ligue rembourserait. La saison passée la ligue refacturait aux clubs participants mais rien n'est arrêté. Quand va-t-on fixer les règles ?*
 - ☞ *Georges Potard remarque que le problème évoqué est le cas type de ce qui doit se régler en concertation au niveau du plan territorial, par le biais du comité de pilotage (conventionnement).*
 - ☞ *Jean-Philippe Mennesson préconise, comme pour les compétitions moins de 11, d'établir un cahier des charges en définissant les responsabilités de chacun. Actuellement la CTA n'a pas la main sur les JAJ, mais s'il devait en être autrement la commission s'organiserait.*
- > Pascal Millet souhaite savoir où en est le projet de modification des championnats -18M et -17F
 - ☞ *Christian Pastor indique qu'une nouvelle mouture sera présentée lors de l'étude des vœux en vue de la prochaine AG fédérale. Ce projet définirait le championnat, les conventions, l'utilisation et le nombre des licences de type B. Maintenant, avec les documents en sa possession (les mêmes que ceux que tout un chacun a reçus) la commission travaille sur l'éventuelle prochaine organisation, pour ne pas être pris au dépourvu si l'AG fédérale d'avril votait cette modification pour la saison 2019/2020.*
 - ☞ *Georges Potard précise que, dès que nous aurons le projet qui sera présenté à l'AG, chaque entité de la ligue l'étudiera dans son conseil d'administration afin que son représentant à l'AG fédérale vote en fonction du mandat qui lui sera donné localement.*
 - ☞ *Marie-José Gaudefroy précise que, comme représentante du territoire, elle pourra faire remonter au CA fédéral des 15 et 16 mars les remarques qui lui seront confiées.*
 - ☞ *Frédéric Badin s'étonne, une nouvelle fois que, dans le championnat de France moins de 18, une poule est constituée de 6 clubs franciliens, et que le club francilien le moins fort sur le papier se retrouve dans une poule de province. Ainsi, avec cette manipulation la ligue va perdre 3 places. Recherche-t-on vraiment le haut niveau avec ce système ?*
La fédération ne semblant pas étendre voire écouter nos arguments, est-il impossible après accord de tous les clubs de sortir du championnat de France moins de 18 ans ce qui reviendrait presque au même si on se réfère à la composition des poules évoquées précédemment ?
Par ailleurs, une explication est souhaitée sur le fait qu'en nombre de licences la FFHandball compte environ 38 % de féminines et 62 % de masculins et que la COC nationale dans sa réflexion propose 64 équipes masculines et 72 équipes féminines...
 - ☞ *Christian Pastor fait remarquer qu'il n'est pas sûr d'obtenir l'accord de tous les clubs sur un éventuel « boycott » du championnat de France.*
 - ☞ *Georges Potard précise que, d'une part, il n'est pas question que la ligue fasse sécession et que, d'autre part, il faut aussi regarder les résultats des équipes engagées dans ce championnat pour reconnaître que certaines sont régulièrement malmenées par leurs adversaires.*
En fait, on se trouve au croisement de 2 « ardentes » obligations : celle de la DTN et de la COC nationale qui veulent une vraie compétition de haut niveau national, celle des clubs qui sont attachés à cette compétition, qui leur

permet de donner du sens à leurs activités devant leurs mairies notamment et de renforcer la crédibilité de leur club pour leurs licenciés. Ces visions sont toutes deux légitimes, et il va donc falloir trouver une clé apportant les réponses.

- 👉 Pierre Lentier souhaite que les deux projets soient largement étudiés et débattus, avant qu'une décision ne soit arrêtée.
- 👉 Philippe Pudelko demande si les deux CTS et le CTN de la ligue – dont certains sont proches des équipes de France jeunes – ont donné leur avis sur ce projet.
- 👉 Jean-Michel Germain indique que, si en septembre il était d'accord avec 99 % de l'intervention du président des Yvelines, il n'est maintenant d'accord qu'avec 1 % de sa position.
Il a réuni les CTS avec l'équipe du Parcours de performance fédéral, et son ressenti est qu'ils vont dans le sens du projet, tout en restant attentifs à ce que cette formule n'aboutisse pas à ce qu'il n'y ait plus de club participant au championnat de France dans certains comités.
Les modifications des conventions et la possibilité de pouvoir recourir à 5 licences B vont dans ce sens.
Le rétrécissement de l'élite ne doit plus permettre le massacre des clubs franciliens, en les cantonnant dans une poule unique comme c'est le cas actuellement.
Il note également la modification de l'organisation territoriale qui passe de deux ligues à une grande région, que la participation obligatoire d'une équipe par ligue voire 1 équipe par département doit maintenant garantir 1 à 2 équipes par territoire.
Dans ce contexte, l'objectif de l'Île-de-France doit être de fournir 10 équipes, ce qui sera la quotité maximum en championnat de France basé sur le nombre de licences et les résultats obtenus.
La fédération va dire "À grandes régions, grands championnats". Pour l'Île-de-France, le championnat francilien en valeur vaudrait bien le championnat de France.
- 👉 Frédéric Badin considère que la structuration d'un club pouvait être la résultante d'une équipe moins de 18 ans qui parvenait en championnat de France, le sponsoring se faisait sur la base de la participation audit championnat de France. Avec cette réforme nous allons vers le handball d'en haut et le handball d'en bas.
- 👉 Pour Pierre Lentier, la gouvernance se modifie. Nous aurons dans l'avenir des sportifs de haut niveau et des sportifs de haute performance. Les sportifs de haute performance seront des athlètes destinés à alimenter les équipes de France, et seront détectés avant le moins de 16 / moins de 18 dans une approche, apprentissage/professionnalisme : ce sont des données à s'emparer.
- 👉 Pour Georges Merlot, en dehors des deux aspects sportifs et techniques, il y a le problème des financements. Les municipalités abondent en fonction de niveau de l'équipe et, quand une subvention importante est versée pour une équipe en championnat de France, ça bénéficie aux autres équipes du club. Maintenant, en ôtant la notion championnat de France, vous perdez une partie de la subvention et vous mettez tout le club en difficulté. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe avec la suppression de la Nationale 3 féminine.
- 👉 Philippe Pudelko rapporte que le département du Val de Marne l'a informé que les subventions accordées à la Nationale 3 féminines seront, la saison prochaine, supprimées. Ce championnat, même s'il conserve son appellation Nationale 3, n'est plus géré par la Fédération mais par le Territoire. Donc pour le département, c'est un championnat régional et non plus national.
- 👉 Georges Potard s'étonne un peu qu'un conseil départemental se désengage vis-à-vis d'équipes et de championnats de son territoire pour soutenir des championnats nationaux...
Le CNDS doit, comme chacun sait, disparaître au profit de l'agence du sport.
L'agence du sport recevra les fonds du ministère et les répartira sur les différentes fédérations, charge à elles de ventiler sur les ligues, comités et clubs.
La saison passée le CNDS de nos 8 comités a déjà été gravement impacté (- 90 K€). Il risque de pourvoir cette saison encore aux dotations, l'agence du sport ne démarrant qu'en mars 2019, mais à quel niveau ? L'avenir en terme financier est assez sombre.
Par ailleurs cela fait de nombreuses saisons que nous n'avons pas augmenté les licences, qui représente près de la moitié de nos recettes et de ce fait constitue une forte variable d'ajustement budgétaire. Enfin, les pouvoirs publics, tout en réduisant les subventions, demandent un grand nombre de médailles en 2024. C'est très paradoxal et il ne faudrait pas, à l'instar des britanniques, faire un coup sur les JO puis plus rien après, car comme je le dis toujours, mieux vaut que les jeunes filles et garçons trainent dans les gymnases que dans les rues.

● Technique (Jean Michel Germain)

- > Jean-Michel Germain fait un retour sur les détections départementales :
 - Sur le 2^e tour des intercomités territoriaux, pas encore de résultats globaux sur ce tour dit éclaté, mais une analyse personnelle sur des points fondamentaux.
 - Excellente organisation du territoire du 94 qui avait mis en place autour de cet événement trois programmes le mercredi après midi et soir :
 - match des inter comités garçons opposant les sélections 75 et 94 ;
 - match du pole excellence aux espoirs de l'US Ivry, chacun profitant de l'événement pour tester ses valeurs (le club gagnant de peu) ;

- Match de Lidl StarLigue opposant l'US Ivry au Tremblay-en-France HB (même si tous les joueurs des inter-comités ne sont pas restés, ceux du pôle en ont profité);
 - Sur le match opposant les sélections de Paris et du Val-de-Marne, Jean-Michel Germain a noté :
 - 2 sélections de très bon niveau mais avec des objectifs différents :
 - Paris : des joueurs sélectionnés pour devenir des sélectionnés du futur. La technique de détection a été respectée totalement;
 - Val-de-Marne : sélection basée sur des jeunes émanant de clubs de haut niveau, avec une bonne technicité, une bonne cohésion mais avec une qualité physique moyenne.
- => Objectif immédiat : préparation des équipes pour les interligues, les féminines commençant les premières début février à Besançon et les masculins suivront de peu.

• Commission d'arbitrage (Jean-Philippe Mennesson)

- > La plénière s'est bien passée
- Beaucoup d'échanges.
 - Travail intéressant sur le rôle que joueront les CDA dans le contexte de l'imposition fédérale :
 - une enquête diligentée par Daniel Deherme relèvera les + et les – de chaque comité pour aborder le comment travailler ensemble ;
 - ce chantier devrait démarrer début janvier.
 - Formation des arbitres.
 - Remise en place de la formation des arbitres T3 vers T2. Cette formation débutera fin janvier début février
- 👉 *Philippe Pudelko : En quoi consiste cette formation ? Car, dans un passé récent dans l'ex-ligue IFE, les arbitres T3 qui étaient promouvables étaient désignés sur les 3-4 derniers mois de la saison sur des matchs région avec suivi du comité et la ligue validait. Ce que font les comités ne compte plus ou presque et cette formation doit être payante.*
- 👉 *Jean-Philippe Mennesson : Arbitrer en région génère certaines spécificités et nécessite donc des connaissances plus approfondies qu'en département, mais attention, ceci ne s'adresse pas à tous les arbitres, mais uniquement à ceux proposés par les départements.*
- 👉 *Pierre Lentier souhaiterait connaître quelques-unes des spécificités évoquées à l'instant par le président de la CTA*
- 👉 *Georges Potard estime qu'il n'est pas inconcevable qu'un arbitre, pour accéder au niveau supérieur de la compétition, ait besoin d'une formation, sinon tous les arbitres pourraient arbitrer tous les niveaux sans problème. Maintenant, s'il y a des difficultés il convient de voir avec la commission.*
- 👉 *Philippe Pudelko précise que, naguère, les arbitres étaient validés par la ligue pour arbitrer et que cela ne les empêchait pas, ensuite, de suivre la formation. Tandis que là, il semble que le travail des comités est remis en question. De ce fait ne va-t-on pas vers la disparition des CDA ?*
- 👉 *Jean-Philippe Mennesson rappelle que le dispositif est en place depuis une saison et que, lors de la plénière précédente, aucun des présidents de CDA n'a remis en cause le système, ni posé de question et qu'il est surpris à présent de ces remarques. Il prend note et reverra avec la CTA s'il y a lieu d'apporter des modifications et lesquelles.*
- 👉 *Pierre Terramorsi entend les débats et s'avoue quelque fois un peu perplexe face à la terminologie et ce qui s'y rapporte.*
- Le territoire, que doit-il faire ?
 - Qu'est-ce que la territorialité ?
 - Qu'elles sont les prérogatives des comités, de la ligue qui sélectionne, qui paie, qui fait quoi ?
 - Les comités sont-ils amenés à disparaître ?
- 👉 *Georges Potard rappelle en tout premier lieu qu'il ne saurait être question de suppression des départements, ce ne se ferait que sur une décision administrative émanant des pouvoirs publics après validation du parlement comme pour les régions.*
- Le président revient sur le comité directeur territorial qui s'est tenu le 20 novembre, au cours duquel tous ces aspects ont été abordés avec de nombreux échanges avec toutes les présidentes et tous les présidents de comités présents, sur la politique territoriale. On parle d'objectifs communs, d'un langage commun et d'une politique commune, mais aussi de ce qu'on met factuellement dans la territorialité avec un plan d'actions : qui fait quoi, où, quand, comment, avec quels moyens. Il rappelle que le concept de politique territoriale n'est pas nouveau puisqu'on en parle et on agit dans ce sens depuis plusieurs saisons.*
- Il fait un large résumé du comité directeur territorial, revenant sur les points principaux du pacte territorial, pacte territorial avec la fédération qui sera renouvelé en 2019, avec plus ou moins de moyens en termes de budget. Le pacte territorial est une feuille de route pour l'ensemble du territoire.*
- 👉 *Pierre Terramorsi souhaite voir le fonctionnement sur une commission et, surtout en cas de définition d'une politique ou d'une stratégie par ladite commission, quels seraient les moyens en sa possession pour la faire appliquer.*
- 👉 *Le président répond que les modalités d'application peuvent buter sur un refus d'appliquer de la part d'un partenaire, car la ligue et les comités sont des associations loi 1901 avec leur propre direction.*
- 👉 *Pierre Terramorsi s'interroge sur les mises à disposition de salariés des comités à la ligue. Ce n'est pas tant la partie financière qui est en jeu, mais plutôt la perte de temps car, dans un comité, si l'on emploie une personne c'est pour*



l'utiliser et non la mettre à disposition, ou alors c'est qu'elle n'a pas suffisamment de travail dans son secteur d'origine.

☞ *Patrice Bossard s'interroge sur la place que prennent les salariés dans le domaine technique. Il ne voudrait pas qu'ils orientent la politique au détriment des élus bénévoles.*

• **Ressources humaines ligue (Monique Ansquer)**

> Les élections du Conseil économique et social (CES) de la ligue ont eu lieu. Ont été élus : Nicolas Hachette comme membre titulaire et Claudia Cordani comme membre suppléant.

> Formation

- Réunion d'un séminaire autour de la formation en Île-de-France du 17 au 19 janvier sur mise en place des nouvelles formations.
- Y assisteront les CTS, CTF, le personnel de la ligue en charge de la formation, des entraîneurs, les élus qui le souhaiteraient.

Sans autres questions, la séance est levée à 13h40.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général